

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **SIX MARS DEUX MILLE DIX HUIT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque  
M. Serge Marquis  
Mme Sonia Rivard

Mme Francine Lehouiller  
M. Réjean Breton  
M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 Février 2018
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R18-03-45

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

**6 Février 2018**

R18-03-46

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **six février deux mille dix-huit**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi sur les différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Madame Lise M. Larouche, présidente du Cercle des Fermières de Gallichan s'informe à savoir si c'est gratuit pour les coûts d'impression d'un publipostage si elles ont une représentante de leur organisme au sein du comité des Loisirs. Monsieur Henri Bourque, maire précise que lorsque des demandes engagent un déboursé, il se doit d'avoir une autorisation d'émission à cet effet par le conseil

Le 6 Mars 2018

municipal même si celle-ci est demandée par le comité des Loisirs.

Monsieur Réal Lambert demande si des plaintes ont été reçues à la Municipalité dernièrement pour le bruit dû au transport qui se fait de nuit dans le rang 10 & 1. Nous lui confirmons qu'aucune plainte n'a été reçue à la Municipalité.

#### 6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

#### 7- COMPTES À PAYER

Nancy Shink	Achat de chocolats	16.11
Orizon mobile Amos	Crédit – pompiers	-80.48
Buro Concept	Fournitures de bureau	447.19
Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	29.87
Soc. Can. Des postes	Média poste	56.50
FQM	Frais de Dicom	14.07
Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	10.35
Station du Coin Enr.	Essence	26.70
Visa Desjardins	Fournitures d'entretien : 45.98 Formation PL 122 : 141.62	187.60
Industrie Canada	Licence de radio – Pompiers	82.00
Les Marchés Tradition	2 caisses d'eau	13.98
Corp. Transp. Adapté	1er versement	949.66
Chantal Gaumond	Entretien mensuel	164.85
Galarneau Ent. Général	Travaux – Aqueduc municipal	180 390.46
Pièces d'auto G. Fluet	Fournitures d'entretien	57.36
Techni-Lab	Tests d'eau	225.35
9252-9783 Qc Inc.	Abrasif – Février 2018 : 192.47 Déneigement – 3 <sup>e</sup> vers. : 28 940.96	29 133.43
Caisse Desjardins	Caisse Populaire – 2 <sup>e</sup> versement	15 000.00
Ministre des finances	DAS – Février 2018	2 369.85
Receveur Général Canada	DAS – Février 2018	961.26
Fiducie Desjardins	REER – Février 2018	323.55
Élisabeth Carrier	Frais de déplacements	74.00
Carreau & Gingras Inc.	Municipalisation du chemin Leroux	878.84
Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Mars 2018	2 366.57
Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Dom. Chez Ray – Mars	287.44
CNESST	CSST	100.25
	<b>TOTAL</b>	<b>234 086.76\$</b>

#### SALAIRES

Johanne Shink	3 164.40	Gloria Miville	1 565.00
Réjean Breton	153.77	Sonia Rivard	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	195.92
Élisabeth Carrier	2 366.00	Nancy Shink	1 461.49
		<b>TOTAL</b>	<b>10 136.77\$</b>

#### COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1800032	ADMQ	Cotisation annuelle	517.39
	ADMQ	Formation – PL122	705.95
C1800033	MRCAO	Quote-part 2018 : 18 391.37 CVMR : 8 641.37 Inspection incendie : 600.00	27 632.41
C1800034	CIM	Soutien technique	4 696.73
C1800035	Buro Concept	Fourniture de bureau	90.12

Le 6 Mars 2018

C1800036	Les éditions FD	Mise à jour-code municipal	77.70
C1800037	Quin. Palmarolle	Fourniture d'entretien	119.03
C1800038	La Fabrique Gallichan	Correction de dépôt	1 322.95
C1800039	Les Serres Gallichan	Déneigement de l'Aqueduc	133.60
C1800040	Soc. Can. Poste	Média poste	84.52
C1800041	J.Shink (petite caisse)	Frais de poste : 10.35 Chocolats : 7.48	17.83
C1800042	Canadian tire	Fourniture- pompiers	48.26
C1800043	Ass.Chefs sécurité inc.	Cotisation annuelle	293.19
C1800044	Claude Gagnon	Frais de déplacement	69.40
C1800045	Techni-lab	Test d'eau	268.47
C1800046	Xerox Canada Ltée	Contrat de service	1 452.08
C1800047	Visa Desjardins	Lutrin de présentation	45.94
C1800048	Amén. E. Mercier Inc.	Barrage de castors	1 615.40
C1800049	Mutuelle prévention	Cotisation – Janv. A Juin	287.44
C1800050	Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	133.66
C1800051	Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – février 2018	2 654.01
C1800052	9252-9783 Qc inc.	Sablage des routes	819.55
C1800053	SNC-Lavalin	Honoraires professionnels	2 123.01
C1800054	Élisabeth Carrier	Frais de déplacement	71.20
C1800055	Galarneau Ent. Gén.	Aqueduc	239 848.63
C1800056	Sonia Rivard	Frais de déplacement	82.20
C1800057	Michel Longpré	Fr. déplacements - pompiers	172.80
C1800058	Groupe CCL	Bordereau de salaires	256.28
C1800059	Educ Expert inc.	Formation – pompiers	1 833.85
C1800060	Fermières Gallichan	Gouter – Séance d'inform.	131.48
C1800061	Mathieu L.Bergeron	Formation pompier 1	550.00
C1800062	Chevaliers d'Iberville	Subvention	1 500.00
C1800063	La Chrysalide	Commandite	100.00
C1800064	Station du Coin enr.	Essence	25.46
C1800065	Ent. Élec. R. Richard	Réparation – Lumière rue	189.71
C1800066	Sys. Nordique Élect.	Fourniture - pompiers	60.35
C1800067	CIA informatique	Soutien technique	54.62
C1800068	Fiducie Desjardins	REER- Janvier 2018	212.21
C1800069	Francine Lehouiller	Séances – Février 2018	60.00
C1800070	Johanne Shink	Séances – Février 2018	60.00
C1800071	Serge Marquis	Séances – Février 2018	30.00
C1800072	Claude Bourque	Séances – Février 2018	60.00
C1800073	Henri Bourque	Séances – Février 2018	60.00
C1800074	Réjean Breton	Séances – Février 2018	60.00
C1800075	Luc Adam	Séances – Février 2018	60.00
C1800076	Sonia Rivard	Séances – Février 2018	60.00
C1800077	Johanne Shink	Frais de poste – Taxes mun.	390.92
			<b>TOTAL 291 138.35\$</b>

### **COMPTES PAYÉS – ACCÈS D**

M0180016	Hydro-Québec	Garage et caserne	483.20
M0180017	Hydro-Québec	Éclairage public	345.56
M0180018	Hydro-Québec	CLSC et Bibliothèque	438.82
M0180019	Ministre des finances	DAS – Janvier 2018	1 981.01
M0180020	Receveur général	DAS – Janvier 2018	812.73
			<b>TOTAL 4 061.32\$</b>
			<b>GRAND TOTAL 295 199 67\$</b>

### 7- **DÉPENSES**

R18-03-47

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan .....

Adopté.

Le 6 Mars 2018

## 8- **RÉSOLUTIONS DIVERSES**

- R18-03-48 **WSP – Avenant – Pénalités de retard**  
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise WSP à appliquer la clause 3.8 des clauses administratives particulières du devis afin de percevoir des pénalités de retard auprès de l'entrepreneur. Les pénalités de retard correspondront aux frais encourus par WSP pour assurer une surveillance bureau et en chantier et ce, jusqu'à la fin des travaux. Une retenue spéciale sera ajoutée aux décomptes mensuels de l'Entrepreneur à cet effet. Il sera par la suite de la responsabilité de la Municipalité de Gallichan d'utiliser cette retenue afin d'acquitter les frais de surveillance de WSP.
- Adopté.
- R18-03-49 **Achat de calcium liquide**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la procédure d'appels d'offres pour l'achat de 88 000 Litres de calcium liquide pour l'été 2018.
- Adopté.
- R18-03-50 **Contrat de nivelage – Appels d'offres**  
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu à l'unanimité par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la procédure d'appels d'offres pour renouveler le contrat de nivelage qui se termine le 30 novembre 2018 pour une période de 3 ans soit pour 2019, 2020 et 2021;
- QUE, les procédures d'appels d'offres seront faites en août ou septembre 2018.
- Adopté.
- R18-03-51 **MTQ – Balayage et ramassage de la chaussée et accotements**  
Considérant le conflit d'intérêt, monsieur Luc Adam se retire.  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal refuse de procéder au balayage de la chaussée et des accotements en zone urbaine tel que demandé par le ministère des transports pour l'année 2018.
- Adopté.

Le 6 Mars 2018

- R18-03-52 **Appels d'offres – Cueillette d'ordures et de récupération**  
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise la procédure d'appels d'offres pour renouveler le contrat de la cueillette d'ordures et de récupération qui prend fin le 31 décembre 2018, pour une période de trois ans soit pour l'année 2019, 2020 et 2021.
- Adopté.
- R18-03-53 **Club les Retraités de l'île de Gallichan – Vitre cassée**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de rembourser les frais à monsieur Louis Naud pour le remplacement de la vitre qui a été cassée au local du club les Retraités de l'île de Gallichan au montant de 102.38\$ incluant les taxes.
- Adopté.
- R18-03-54 **Club les Chevalier d'Iberville – Signalisation**  
Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise l'achat d'un panneau de signalisation indiquant une traverse de motoneige qui sera installé en bordure de la rue Coulombe et que les coûts engendrés seront aux frais de la Municipalité de Gallichan.
- Adopté.
- R18-03-55 **MTQ – Reddition de compte 2017**  
ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 113 560.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;
- ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des pontes, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
- EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des pontes, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- Adopté.

Le 6 Mars 2018

**Rapport annuel 2017 – SSI de Gallichan**

R18-03-56

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte le rapport annuel d'activités incendie 2017 tel que présenté par notre directeur du service de sécurité incendie de Gallichan et que celui-ci soit transmis à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adopté.

**AECOM – Mise à niveau de nos volumes**

R18-03-57

Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte les services de la firme AECOM pour la mise à niveau de nos volumes concernant notre règlementation d'urbanisme en vigueur.

Adopté.

**MRC d'Abitibi-Ouest – Demande de bonification – zone agricole**

R18-03-58

Considérant que le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) s'est engagé envers le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à :

1. Procéder à la caractérisation de la zone agricole permanente;
2. Demander la présence et la contribution des acteurs;
3. Modifier le schéma d'aménagement et de développement en fonction de l'entente de l'ensemble des acteurs sur le résultat de cette démarche;

Considérant que le ministre demande à la MRCAO de :

1. Réviser les limites des affectations agricoles dynamiques, agroforestières et forestières;
2. Modifier le schéma d'aménagement et de développement pour :
  - Retirer le concept d'une résidence par lot originaire dans l'affectation agricole dynamique;
  - Mettre en place des mesures adéquates de contrôle de l'implantation d'usages non agricoles dans l'affectation agricole dynamique;

Considérant qu' une proposition a été élaboré par un comité technique régional formé d'un représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), de la Fédération de l'union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue (UPA) et de la MRC d'Abitibi-

Le 6 Mars 2018

Ouest et ce, relativement aux limites des affectations du territoire au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCAO;

Considérant que les membres du conseil de la Municipalité de Gallichan ont pris connaissance de la proposition du comité technique;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, premièrement, le conseil municipal accepte la proposition sur les limites des affectations agricole dynamique, agricole viable et forestière en zone agricole permanente tel qu'illustrer sur la carte « proposition du comité technique » du 18 décembre 2017;

QUE, deuxièmement, le conseil municipal demande que les bonifications suivantes soient apportées à la proposition du comité technique, c'est-à-dire que les lots 3, 4 et 5 du rang 4, canton Palmarolle soient considérés agricole viable plutôt qu'agricole dynamique.

Adopté.

**MRC d'Abitibi-Ouest – îlot déstructuré**

R18-03-59

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan demande d'inclure le 87, chemin Gallichan à l'intérieur de l'Îlot déstructuré sur le chemin Gallichan.

Adopté.

**Entreprises Électriques Roland Richard - Soumission**

R18-03-60

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte la soumission des Entreprises Électriques Roland Richard Inc. au montant de 1 000.\$ excluant les taxes pour l'installation de différentes prises de courant dans le local du Cercle des Fermières de Gallichan.

Adopté.

**CPTAQ – Renouvellement de l'exploitation de la sablière – gravière – M. André Carbonneau**

R18-03-61

Considérant que monsieur André Carbonneau doit renouveler son autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour continuer d'exploiter sa sablière-gravière localité sur les lots 5 520 284 et 55 519 744 pour une période de 10 ans;

Le 6 Mars 2018

Considérant qu' avoir cette sablière-gravière sur notre territoire augmente notre choix de gravier, car dans celle-ci, on retrouve du matériel naturel (brute) qui est excellent pour du concassé de qualité;

Considérant qu' en ayant ce type de sablière-gravière, ceci nous permet d'amoindrir nos coûts pour le transport de la matière que nous avons besoin pour la réfection de nos chemins;

Considérant que l'exploitation d'une sablière-gravière sur ces lots ne contrevient à aucun règlement municipal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise la continuité de l'exploitation de la sablière-gravière sur les lots 5 520 284 et 5 519 744;

QUE, nous demandons à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, d'autoriser la demande, et ce, pour toutes les raisons énoncés précédemment.

Adopté.

**Fabrique de Gallichan – Demande de commandite**

R18-03-62

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser un montant de 25.\$ à titre de commandite à la Fabrique de Gallichan pour le Bingo Jambon qui aura lieu le 25 mars 2018.

Adopté.

**Samuel Anglehart – Installation de son bateau ponton**

R18-03-63

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité accepte que monsieur Anglehart puisse faire le déboursé de sa facture en trois versements, soit les 30 mars, 30 avril et 30 mai conditionnellement à ce que le bateau ponton soit à l'eau vers le 1<sup>er</sup> mai, c'est à dire dès que la température pourra le permettre.

Adopté.

**Secrétaire-trésorière adjointe – Augmentation des heures à 25 hres**

R18-03-64

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte d'augmenter les heures de la secrétaire-trésorière adjointe à 25 heures par semaine;



Le 6 Mars 2018

QUE, la municipalité de Gallichan n'autorise pas l'accumulation des heures travaillées pour utilisation future.

Adopté.

R18-03-65 **Cercle des Fermières de Gallichan – Mini salon de la femme**  
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de faire l'impression d'un publipostage et faire l'envoi d'un média poste à la population de Gallichan en guise de commandite pour le Cercle des Fermières de Gallichan pour le mini salon de la femme qui aura lieu mercredi le 8 mars prochain.

Adopté.

R18-03-66 **Francofête 2018**  
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de faire dons d'articles promotionnels dans le cadre de la Francofête 2018 qui aura lieu le 19 mars prochain à la salle du club « Les retraités de l'Île de Gallichan ».

Adopté.

R18-03-67 **RAGARO – Représentante – Mme Sonia Rivard**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise madame Sonia Rivard, conseillère à faire parti du comité RAGARO en tant que citoyenne.

Adopté.

R18-03-68 **Salle mécanique – Installation d'une serrure**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de faire l'installation d'une serrure pour la salle mécanique au sous-sol du centre communautaire qui sera barrée pour limiter les accès au personnel autorisé seulement.

Adopté.

R18-03-69 **Bibliothèque – Demande de subvention**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser le montant de 1 350.\$ ce qui représente 50% du montant prévu au budget 2018.

Adopté.

Le 6 Mars 2018

## **9- RAPPORT DES COMITÉS**

### **Club motoneige Abitibi-Ouest**

Monsieur Serge Marquis mentionne que ce fut une bonne saison pour le club motoneige d'Abitibi-Ouest.

### **AFAT – Mai, mois de l'Arbre**

Le projet dans le cadre du mois de Mai, mois de l'Arbre a été complété et acheminé par courriel à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

### **Loisirs**

Madame Sonia Rivard mentionne que la fête des Neiges aura lieu le 10 mars prochain et que tout le monde est bienvenue. Elle mentionne également qu'il y aura une rencontre le 11 avril prochain suite à la démission de madame Élisabeth Carrier qui quittera pour le 1<sup>er</sup> Juin prochain. Elle mentionne également que le comité est à la recherche de bénévoles pour la traversée fantastique qui aura lieu en Août prochain.

### **Club nautique**

Monsieur Réjean Breton mentionne que le Club nautique du Lac Abitibi a recruté quelques nouveaux membres.

### **Société d'histoire et d'archéologie**

Monsieur Luc Adam informe les membres du conseil que des démarches sont en cours pour faire l'embauche d'un étudiant pour la période de l'été, qu'un dépliant a été réalisé par Élisabeth, que le comité propose de reproduire celui-ci en plusieurs copies et que le comité aimerait avoir un support de télévision articulé pour faciliter le visionnement au Café des Rumeurs.

Suite à des demandes dans le but de faciliter la communication téléphonique, des suggestions nous sont apportées. Nous lui mentionnons que nous avons déjà été informés de cette situation et nous lui résumons les faits.

### **Café des Rumeurs**

Il est suggéré de continuer à faire de la publicité sous diverses formes dans le but de poursuivre la promotion dans le but de recruter un promoteur pour le Café des Rumeurs.

### **Aqueduc**

Monsieur Claude Bourque nous fait part que tout va bien pour l'aqueduc. Les tests d'eau sont conformes et la procédure de retour à conformité est actuellement en cours.

### **Bibliothèque**

Madame Francine Lehouiller demande si nous avons une imprimante de disponible et qui pourrait être utilisé à la bibliothèque. Nous lui faisons part qu'il n'y en a pas de disponible.

### **Différents dossiers**

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

Le 6 Mars 2018

**10- AVIS DE MOTION**

R18-03-70

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera adopté pour modifier le règlement sur les délégations de compétences.

**11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 3 avril 2018 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu mardi le 20 mars 2018 à 19h00.

**12- AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point n'est ajouté.

**13- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R18-03-71

La séance est levée à 21h00 sur une proposition de monsieur Réjean Breton appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères).

---

Maire

---

Dir. Gén./Sec.-très.